



# **Guide**

# **Méthodologique:**

# **Renouvellement Contrat**

# **de Projet**

# **Lieux d'Accueil Enfants- Parents (LAEP)**

# PREAMBULE

Les Caf développent, depuis 1998, une offre diversifiée d'aide à la parentalité afin d'accompagner les parents dans leur rôle et leurs responsabilités éducatives. L'accompagnement de la fonction parentale est inscrit dans les finalités de l'action sociale des Caf comme une nécessité contemporaine forte, pour permettre à l'enfant de se construire dans des bonnes conditions.

Les lieux d'accueil enfant-parent (LAEP) participent de cet objectif en développant une approche particulière de l'accompagnement précoce de la fonction parentale, basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial et social.

## **Le projet d'un Laep est:**

### Défini dans le cadre de la politique d'appui à la Parentalité du territoire :

Il doit être adapté aux besoins repérés sur le territoire, coordonné avec les services d'appui à la fonction parentale et les structures existantes.

### Lié à la réglementation de la Caf :

Le Conseil d'Administration de la Caf a la responsabilité de l'agrément d'un Laep sur la base du projet présenté par le gestionnaire.

### Elaboré sous la responsabilité du gestionnaire :

La Caf propose un accompagnement technique et veille à trouver une cohérence entre le projet présenté et les attentes nationales

**Le renouvellement du Contrat de Projet** est un moment « clé ». Il permet d'effectuer une évaluation exhaustive et comparative de l'activité réalisée durant une période pluriannuelle. En s'appuyant sur les bilans annuels, l'évaluation du contrat de projet doit s'effectuer de façon qualitative et quantitative.

Elle peut mettre en évidence :

-  Les effets observés en lien avec le projet (le public accueilli, les accueillants, la gestion du lieu et la dynamique locale),
-  Les freins, les obstacles dus au fonctionnement de la structure et ceux qui relèvent du contexte extérieur,
-  Les facteurs facilitant l'action.
-  L'efficacité des actions d'information, de communication et de promotion du lieu.
-  La pertinence des outils, des indicateurs ou critères utilisés.
-  Les questionnements et enseignements à tirer.

*Cette évaluation permettra l'adaptation du projet initial aux demandes et attentes actuelles, ainsi que la définition d'un nouveau Contrat de Projet.*

# SOMMAIRE

LE LIEU D'ACCUEIL.....	6
EVALUATION QUALITATIVE CONTRAT DE PROJET .....	9
I - LES MISSIONS PRINCIPALES D'UN LAEP:.....	9
II.- BESOINS RECENSES PENDANT LA PERIODE DE CONTRACTUALISATION:.....	9
III - L'EQUIPE ACCUEILLANTE .....	10
IV - LE LAEP ET SES PARTENAIRES .....	10
V - LE LAEP ET LE TERRITOIRE .....	10
VI - AXES DE PROGRES OU DEVELOPPEMENT A METTRE EN PLACE DURANT LA NOUVELLE PERIODE DE CONTRACTUALISATION .....	11
EVALUATION QUANTITATIVE CONTRAT DE PROJET.....	12
I- FREQUENTATION .....	12
II- ÂGES DES ENFANTS ACCUEILLIS.....	12
III- TYPE D'ACCOMPAGNATEUR.....	13
IV- FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE.....	14
CONCLUSION.....	14

# LE LIEU D'ACCUEIL

**NOM** : LAEP LES PETITS LOUPS EN BALADE

ADRESSE : 67 RUE FRANCOISE DOLTO 65500 VIC EN BIGORRE

TELEPHONE : 06.31.41.17.96

E-mail : [laep5@orange.fr](mailto:laep5@orange.fr)

DATE D'OUVERTURE (*prévue ou effective*) : 6 janvier au 15 décembre 2021

IMPLANTATION : local indépendant :

Local intégré dans :  Centre social  Equipement d'accueil enfant  
 Ram  Une administration  Autre

## GESTIONNAIRE :

NATURE JURIDIQUE : ADMR VIC EN BIGORRE NORD

ADRESSE : PLACE DU CORPS FRANC POMMIES 65500 VIC EN BOGORRE

TELEPHONE : 05.62.96.20.22

MAIL : [admr.vic@fede65.admr.org](mailto:admr.vic@fede65.admr.org)

ACCUEILLANT RESPONSABLE (*nom, prénom*) : Quertaimont Emilie ( responsable non accueillante )

Profil :

Directrice

2<sup>ème</sup> ACCUEILLANT (*nom, prénom*) : Lafon Elodie

Profil :

Auxiliaire de puériculture

3<sup>ème</sup> ACCUEILLANT (*nom, prénom*) : Perez Karine

Profil : Assistante d'éveil

.....

**LABELLISATION CAF :**

DATE : 2004

.....

**RENOUVELLEMENT AGREMENT CAF :**

DATE : avril 2020

.....

DATE :

.....

DATE :

.....

## AMPLITUDE d'OUVERTURE :

NB HEURES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	TOTAL
Matin			9h-11h30			2h30
Après-midi			14h45-17h15			2h30

+ Amplitude d'ouverture hebdomadaire : 5h

+ Nbr d'heures d'ouverture à l'année :215h

+ Nbr d'heures d'organisation à l'année :195h

+ Ouverture pendant les vacances scolaires  OUI  NON

+ Période(s) de fermeture :

## LE PUBLIC ACCUEILLI :

+ Enfants : entre 0 et 6 ans

+ Adultes : tout adulte excepté les assistantes maternelles en fonction

+ Secteur de résidence: Communauté de communes Adour Madiran

+ Nombre de personnes admises par séance :

## LES MODALITES DE PARTICIPATION DES ACCUEILLIS :

+ Financière : gratuité

+ Autres : financement fait par différents aides

# EVALUATION QUALITATIVE CONTRAT DE PROJET

## I - LES MISSIONS PRINCIPALES D'UN LAEP :

### 1. Le soutien à la fonction parentale :

*Evaluer les apports du Laep pour soutenir la fonction parentale*

### 2. La socialisation des adultes :

*Evaluer les apports du Laep pour favoriser la socialisation des adultes*

### 3. L'éveil et la socialisation de l'enfant :

*Evaluer les apports du Laep pour favoriser la socialisation des enfants*

### 4. Préparer l'autonomie de l'enfant.

*Evaluer les apports du Laep pour favoriser l'autonomie des enfants*

## II.- BESOINS RECENSES PENDANT LA PERIODE DE CONTRACTUALISATION :

### 1. Attentes des parents par rapport aux missions du Laep (expliquer)

Le Laep crée un espace d'échange pour le parent, de sociabilisation. De plus en se déplaçant il permet de rompre l'isolement de certaines familles

### 2. Les apports du Laep pour répondre aux attentes des parents (expliquer)

Le Laep apporte des conseils d'accueillantes formées, un aménagement de l'espace permettant de proposer aux jeunes publics différentes activités dirigée ou libres.

### 3. Rajustements proposés

Afin de toucher un plus grand nombre de familles, dont celles avec des moyens de locomotion limité, nous souhaitons essayer un nouveau lieu tel que Vic en Bigorre

### **III - L'EQUIPE ACCUEILLANTE :**

#### 1. Evaluer les modalités de travail en équipe

L'équipe en plus d'apporter un moment de partage et de jeux avec les parents et les enfants, doit également gérer le matériel pédagogique (tapis, livre, table, jouets..), se déplacer sur les différents lieux d'accueil et de ce fait installer et désinstaller à chaque session, et toujours trouver de nouveaux moyens afin répondre aux attentes des familles participantes.

#### 2. Evaluer les apports de la supervision

La supervision courant 2020 n'a pu avoir lieu pour des raisons sanitaires mais elle sera reprise courant 2021.

### **IV - LE LAEP ET SES PARTENAIRES :**

#### 1. Décrire le partenariat et les instances partenariales.

- la CAF
- la communauté des communes Adour Madiran
- la PMI
- la MSA
- le conseil départemental

Les différents partenaires nous apportent soutien financier, prêt de salle afin d'accueillir les familles, une aide afin de développer la communication afin de faire venir davantage de familles

#### 2. Evaluer les relations partenariales.

La PMI, nous envoie régulièrement de nouvelles familles ou les accompagne pour la première fois afin d'aider à la mise en place de relation entre elles et nous.

De plus, les différents partenaires nous apportent un soutien financier répondant à nos besoins. Nous avons pu également faire un nouveau travail afin de développer la communication

### **V - LE LAEP ET LE TERRITOIRE :**

Evaluer l'ancrage du Laep dans le territoire concerné et son inscription dans la Politique de Soutien à la Fonction Parentale Départementale.

Le Laep est positionné à l'heure actuelle sur quatre communes permettant à l'ensemble du territoire de pouvoir profiter des services de celui-ci.

Les familles venant essentiellement de villages de proximité, cela reste toutefois contraignant pour les personnes n'ayant pas de moyens de transport. C'est pourquoi nous avons fait le choix de remplacer le lieu d'accueil de Lascazères par celui de Vic en Bigorre.

## **VI - AXES DE PROGRES OU DEVELOPPEMENT A METTRE EN PLACE DURANT LA NOUVELLE PERIODE DE CONTRACTUALISATION :**

Description et modalités de mise en œuvre

Durant cette nouvelle période de un an , nous souhaiterions donc mettre un place un lieu d'accueil à Vic en Bigorre.

Cela aura pour but d'apporter un lieu à proximité pour les personnes venant de Vic en Bigorre ou de tous les villages ayant une concordance avec des moyens de transport publics.

Le but étant d'apporter ce service à un maximum de personnes avec un minimum de contraintes pour eux.

# EVALUATION QUANTITATIVE CONTRAT DE PROJET

## I- FREQUENTATION :

ANNEES	Nbr Séances	Nbr Enfants	Nbr Accompagnateurs
2019	92	239	169
2022	48	41	32
20XX			
20XX			
TOTAL	140	280	201
MOYENNE	70	140	100

(Illustration graphique recommandée)

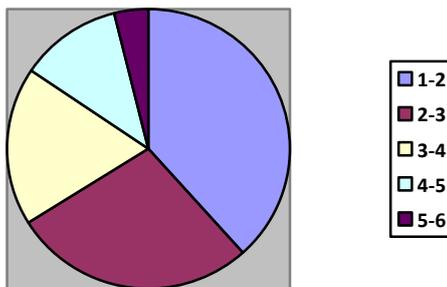
Taux de fréquentation (n° enfants/séance) : entre 2 et 3 enfants

Analyse :

Nous pouvons remarquer une forte diminution de la fréquentation et du nombre de séance liée au covid.

## II- ÂGES DES ENFANTS ACCUEILLIS :

ANNEES	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans
2019	48	73	56	32	23	8
2020	9	13	6	9	3	1
20XX						
20XX						
TOTAL	57	86	62	41	26	9
% enfants	20.28	30.6	22.07	14.6	9.25	3.2



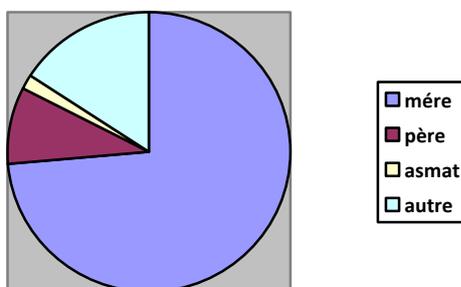
(Illustration graphique recommandée)

### Analyse :

Nous pouvons voir que malgré une fréquentation moindre, l'âge de la jeune population accueillie reste inchangé.

## III- TYPE D'ACCOMPAGNATEUR :

ANNEES	Mère	Père	ASMAT	Grand-mère	Grand-père	Autre	TOTAL
2019	121	17				29	169
2020	25	1	3			Pmi : 3	32
20XX							
20XX							
TOTAL	146	18	3			32	201
% familles	73.57	9	1.50			15.93	



(Illustration graphique recommandée)

### Analyse :

Modifié le 30/8/2018

Avec ce tableau nous pouvons en conclure que la majorité des accompagnateurs sont les parents

## IV- FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE :

ANNEES	Nbr Réunions	Nbr Supervisions	Autres rencontres
2019	?	2	
2020	6	0	
20XX			
20XX			
TOTAL			
MOYENNE			

*(Illustration graphique recommandée)*

### Analyse :

La supervision avec une psychologue a été difficile à mettre en place du fait de la crise sanitaire

## CONCLUSION :

*A travers les différents tableaux nous pouvons nous apercevoir que la crise sanitaire liée à la covid 19 a eu un fort impact que la fréquentation de notre LAEP.*

*Malgré tout nous pouvons voir, que le choix des différents lieux d'accueil était peut être à modifier. C'est pourquoi nous pensons qu'il sera bénéfique pour une majorité des familles que le lieu de Lascazères soit remplacé par celui de Vic en Bigorre.*